

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
JEUNESSE ET SPORTS
BREVE

D'APTITUDE PROFESSIONNELLE D'ASSISTANT-ANIMATEUR TECHNICIEN
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Le Ministre chargé de la jeunesse et des sports,

Vu la délibération du jury en date du : 14 Avril 1997

décerne à M onsieur Frédéric JEANNEAU

Né(e) le 9 Avril 1971 à Rodez (12)

le Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant-Animateur Technicien de la Jeunesse et des Sports,

dans l'option Loisirs de pleine nature

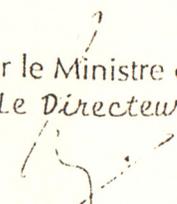
avec le(s) support(s) technique(s) Découverte de l'environnement, Escalade, Spéléologie et Vélo tout terrain

N° 002344

A Toulouse, le 15 Avril 1997

Le Titulaire

Pour le Ministre chargé de la jeunesse et des sports,
Le Directeur Régional et Départemental,


D: LUCCHINT